

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 6 / N° 19 / 6 avril 2021

## Tarifs de stationnement 2021-2022

Afin de poursuivre l'harmonisation de la tarification des stationnements débutée en 2017 pour tous les employés et médecins du CISSS, de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Francine Roy à l'adresse courriel suivante : [stationnement.dl.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stationnement.dl.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca).

Prendre note que l'information est aussi disponible sur le site intranet du CISSS, [dans la section Directions administratives > Direction de la logistique > Stationnement > Tarification](#).



## POSE TA PAUSE!



Depuis le début de la pandémie et lorsqu'il fait beau, je dîne à l'extérieur avant d'aller marcher « ma » côte.

Isabelle Tremblay



Une partie de l'équipe du CHSLD de Trois-Pistoles en pause repas

**Participez vous aussi!** Prenez une photo de vous lors d'une pause et faites-nous la parvenir par courriel à l'adresse suivante : [enmouvement.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:enmouvement.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca). Le défi se tient jusqu'au 17 avril... mais vos bonnes habitudes de prendre une pause devront se poursuivre après cette période!

## Je reste vigilant!

Pour contrer la COVID-19

### Vacciné ou non, aucun risque à prendre avec les variants

**Avant et après chaque utilisation, je nettoie les surfaces et les objets partagés.**



**Dans mon environnement administratif**  
Je désinfecte les objets partagés : photocopieur, équipement téléphonique, poste de travail, etc.



**Dans les salles communes (pause, repas)**  
Je désinfecte tout équipement utilisé : micro-ondes, poignée du frigo, etc.



**Dans les milieux de soins**  
Je désinfecte tout matériel de soins : tensiomètre, appareil à glycémie, etc.



### De plus :



Je porte le même masque de procédure pendant 4 heures au maximum ou je remets un masque neuf après chaque retrait.



Avec mes collègues, je garde une distance de 2 mètres, même lorsque je porte mon masque et mes EPI.



Je porte une protection oculaire selon les recommandations de la PCI-SST.



Je me lave les mains fréquemment.

### Avant de partir au travail, je surveille mes

## symptômes!

Pour contrer la COVID-19

En présence de certains symptômes, j'évite d'aller au travail. Découvrez la liste au [cisss-bsl.gouv.qc.ca/portfolio, section Outil d'autosurveillance des symptômes associés à la COVID-19](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/portfolio_section_Outil_d'autosurveillance_des_symptomes_associes_a_la_COVID-19).

**Merci de votre collaboration!**  
**Chaque geste compte.**

## Je contribue



Notre organisation est en pleine campagne de recrutement pour Je contribue. Cette première phase vise à recruter des étudiants et retraités pour que le personnel de notre organisation puisse maintenir l'offre de service régulière. Vous connaissez une personne qui pourrait être intéressée? Invitez-la à s'inscrire en ligne sur [Jecontribuecovid19.gouv.qc.ca](https://Jecontribuecovid19.gouv.qc.ca)

**Ensemble, solidaires pour notre communauté!**



# COVID-19 – Dernières nouvelles



Palier 4  
Alerte maximale

Pour plus d'informations :  
[cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid)

**Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web**  
[cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19)

**Section COVID-19 de l'intranet**  
[mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca](https://mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca), [Menu principal](#) > COVID-19

## Info-Vaccination COVID-19 du 29 mars 2021

Un nouveau numéro de l'Info-Vaccination COVID-19 est disponible pour consultation. Pour ce faire, [visitez la zone professionnelle COVID-19 du site Web, section Vaccination](#).

## Réouverture de l'unité COVID-19 à l'Hôpital régional de Rimouski

Nous désirons vous informer que l'unité d'hospitalisation de courte durée COVID-19 de l'Hôpital régional de Rimouski est de nouveau en fonction depuis le 28 mars dernier. Pour plus d'information, consultez la nouvelle parue sur l'intranet le 29 mars dernier.

## Fin des activités de la ligne téléphonique, option 2, portant sur les conditions de travail en temps de pandémie

Nous souhaitons vous informer que la ligne sans frais reliée aux conditions de travail pendant la pandémie, et mise en place en 2020, cessera ses activités à compter du 9 avril 2021. Pour toute question en lien avec les conditions de travail en temps de pandémie, veuillez vous adresser à votre gestionnaire. Celui-ci pourra s'adresser au service des relations de travail de la DRCHAJ, si nécessaire.

Notez que la ligne dédiée à la gestion de la présence intégrée au travail (1 833 799-0050, option 1) demeure en fonction.

## Ouverture du service à la clientèle des approvisionnements et des magasins les fins de semaine

Le Service des approvisionnements ajuste son offre de service en modifiant les heures d'ouverture du service à la clientèle et des magasins. Pour plus d'information, [consultez l'intranet sous COVID-19 > Nouvelles](#).

## Directives sur l'isolement des contacts de personnes symptomatiques

Le 18 février 2021, la Direction générale de la santé publique (DGSP) a instauré des consignes d'isolement pour les contacts domiciliaires des personnes sous investigation symptomatiques. Ces consignes précisent que l'entourage immédiat d'une personne qui présente des symptômes et qui est en attente d'un résultat doit s'isoler durant cette attente. Pour plus d'informations, [consultez la nouvelle intranet du 25 mars dernier](#).

## Suspension de la mission AVC régionale

Nous désirons vous informer qu'en raison de la situation épidémiologique de la COVID-19, la mission AVC régionale est suspendue, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Pour plus d'information, [consultez la note de service sur l'intranet dans la section COVID-19 > Notes de service](#).

## Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage  
(7 jours sur 7, de 8 h à 16 h)  
[suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)



## Interruption de la distribution des jaquettes jaunes lavables dans certains secteurs d'activité

Nous tenons à vous informer que l'approvisionnement en jaquettes de protections jaunes jetables est maintenant revenu plus stable. En présence de ces inventaires sécuritaires, nous vous informons que la distribution de celles-ci reprendra de façon graduelle pour certains secteurs. Ainsi, les services de buanderie du territoire ne fourniront plus de jaquettes lavables aux GMF, aux SAD-RI-RPA, aux CLSC, aux CDD et aux CDE à compter du 7 avril 2021. Nous invitons les responsables de ces secteurs à passer des commandes dans Magistra pour obtenir les jaquettes d'isolement jetables. Pour plus d'information, [consultez la note de service sur l'intranet dans la section COVID-19 > Notes de service](#).

## Visites en palier rouge

Nous vous rappelons qu'avec le changement de palier, certaines conditions spécifiques aux visites autorisées par les proches aidants ont changé. Les affiches de visite du palier orange doivent donc être remplacées par les affiches du palier rouge. Visitez la section visite d'un proche du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent à partir de la page d'accueil ou à l'adresse suivante : [cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/4128](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/4128).

**Besoin d'affiches?** Visiter la section coronavirus de la zone professionnelle du site Web [au cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19](https://au.cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19).

## Utilisation des locaux vs qualité de l'air

Des lectures du taux de CO<sub>2</sub> dans l'air intérieur recueillies récemment selon un protocole d'échantillonnage rigoureux nous indiquent que l'occupation multiple de certains locaux nous incite à recommander la ventilation naturelle complémentaire. En effet, même si les données recueillies sont largement en dessous des taux à partir desquels des interventions sont exigées, le respect des consignes suivantes est souhaitable pour assurer le confort ambiant :

- Dans les bureaux, et les petits locaux, favoriser le travail avec la porte ouverte lorsque les fonctions le permettent et entrouvrir la fenêtre pour favoriser l'apport d'air neuf si la porte doit être maintenue fermée, spécifiquement si plusieurs personnes occupent le local simultanément;
- Dans les salles de pauses, les salles d'attente et les salles de réunions, entrouvrir la fenêtre pour favoriser l'apport d'air neuf en occupations multiples et

limiter le nombre de présences simultanées;

- Dans les postes de garde, entrouvrir la fenêtre pour favoriser l'apport d'air neuf, spécifiquement en occupations multiples, pendant le transfert d'informations lors des changements de quarts de travail, entre autres;
- Dans les chambres, entrouvrir la fenêtre pour favoriser l'apport d'air neuf, spécifiquement en périodes d'occupations multiples (visites de familles, équipes médicales, formations cliniques).

Évidemment, pour éviter tout dommage éventuel par le gel, il est de la première importance de vous assurer de refermer la fenêtre avant de quitter la pièce. De plus, il est important de prendre note que ces consignes complémentaires ne constituent pas une substitution aux directives de la PCI qui sont maintenues et toujours en vigueur.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent

Québec

